



communiqué de presse commun

Portes du Tarn : Héron, héron , petit patatras

*Il était une bergère,
Et ron et ron, petit patapon
Il était une bergère,
Qui gardait ses moutons! Ron, ron
Qui gardait ses moutons¹!*



Photo Jacques DALMAU

Nous autres, opposants au projet TERRA 2, à savoir la construction d'un bâtiment de logistique e-commerce de taille XXL, avons des joies simples. Savoir que de multiples oiseaux vivent sur le territoire de la ZAC est un motif de satisfaction et une source de motivation.

Depuis la fin du confinement, les ornithologues amateurs de la Ligue de Protection des Oiseaux ont repris leurs observations. Surprise : parmi les nouvelles espèces observées, il y a un **héron pourpre** (*Ardea purpurea*). Cette **espèce est protégée** (selon la loi de 1976, annexe II de la convention de Berne) : elle est qualifiée d'espèce vulnérable en Europe. La région Midi-Pyrénées comptait environ 85 couples en 1985 et il y en aurait environ 70 en 2007². Son habitat (roselière en zone humide) est de plus en plus menacé, ce qui conduit cette espèce à modifier son mode de nidification et fragilise sa pérennité. Ce héron pourpre est donc un représentant d'une espèce particulièrement sensible.

Ainsi la ZAC des Portes du Tarn confirme l'importance de sa biodiversité. L'avis négatif du Conseil National de la Protection de la Nature³ pour la demande de dérogation complémentaire à l'interdiction de destruction d'espèces protégées est donc une nouvelle fois conforté. Les services

1 Clin d'œil à M. Bonhomme (Président sortant de la CCTA) et M. Bernardin (maire de Saint Sulpice, probable vice-président influent de la CCTA). Le premier, le 10 octobre 2018, au cours de la réunion publique organisée pour l'enquête publique sur le projet TERRA 2 avait dénigré nos arguments en disant : « Mais avec vous, il n'y aurait que **des chèvres** sur cette ZAC ». Le second a tenu des propos similaires au cours de la réunion publique organisée le 26 janvier 2020 dans le cadre des élections municipales : 'Les opposants sont grincheux, ils veulent une mini-ferme avec **des moutons** »

2 Source : Nature en Occitanie - <http://www.naturemp.org/Heron-pourpre.html>

de la SPLA qui ont la charge de présenter une nouvelle demande de dérogation sont donc dans l'obligation de redimensionner les mesures de compensation. Cette actualisation ne sera sans doute pas définitive, d'autres espèces viennent (viendront) compléter l'inventaire de la biodiversité de cet espace.

Nous voilà donc devant un nouveau rebondissement quant à la qualité environnementale de cette zone si longtemps dénigrée par la direction de la SPLA. Rétrospectivement, force est de constater la faiblesse de l'inventaire réalisé par Biotope lors de la première demande de dérogation à la destruction d'espèces protégées en 2013. Espérons que les futurs élus communautaires de la CCTA feront preuve de responsabilité et seront sensibles à la protection du héron pourpré !

Le monde d'après ne doit pas sacrifier cette richesse biologique pour accueillir une horde de camions chargés d'objets "Made in China". La transition écologique doit être la priorité de l'activité économique. Le projet d'implantation de Terra 2 va à l'encontre de cette nécessité. L'ancien monde a fait la démonstration avec la crise du Covid19 qu'il nous conduisait à la catastrophe. Il faut repenser, avec les citoyens, le devenir de la ZAC des Portes du Tarn pour répondre au besoin de résilience du territoire.

Tirons profit de l'actualité : le lien est établi entre l'empreinte de l'humain sur la faune sauvage et les récentes pandémies. L'activité économique doit respecter le vivant⁴ partout. Commençons sur notre territoire⁵.

Fait à Saint-Sulpice-La-Pointe, le 22 mai 2020

3 Avis du CNPN en date du 18 juillet 2019 : http://www.avis-biodiversite.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/2015-05-18-00521_zac_portes_du_tarn_st_sulpice_la_pointe_81_avis_du_07_2019.pdf

4 <https://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/opinion-pour-une-relance-economique-respectueuse-du-vivant-1203519>

5 Cf « tribune pour notre territoire d'après » en date du 15 mai, signée par 9 organisations et qui formule plusieurs propositions pour une autre ZAC. : <https://stsulpice-active-citoyenne.fr/le-territoire-dapres/>